

RPI DE MARCILLE-RAOUL – ST REMY DU PLAIN

CONSEIL DE RÉSEAU

du mardi 25 juin 2024

PRÉSENTS

- Les directeur et directrice des écoles : M. Arzel et Mme Mondjollian,
- Le maire de Saint Rémy du Plain, M. Prioul, la représentante de la maire de Marcillé, Mme
- Les enseignants des écoles : Mmes Troppée, N'Gassa, Marsal, Cherel, Bazantay, Condette, Penot-Dzhum,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires ([école de St Rémy du Plain](#)) : Mmes Beaugendre, Billega, Groult-Perrier, Mme Arcadias.
- Les représentants des parents d'élèves titulaires ([école de Marcillé Raoul](#)) : Mmes Isambard, Leroy,
- Agentes communales : Mmes Juhel, Poufon, Lohier, Demange,
- Présidente des DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) de la Circonscription de Fougères, Mme Lepage.

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Le Roux, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
- Le maire de Marcillé-Raoul, M. Boulmer,
- Mme Baudot, agente communale,
- Mmes Romé et Duret, AESH,
- les représentantes des parents d'élèves titulaires ([école de Marcillé Raoul](#)), Mmes Desrues et Sinay.

Intervention de Carmen Lepage, DDEN : motion concernant les AESH, missions des DDEN et le conservatoire.

=> Souci d'heures de présence des AESH dans le suivi des élèves accompagnés. Une motion a été rédigée pour une meilleure rémunération et formation des AESH et meilleur suivi des élèves à besoin, adressée au Ministère.

=> Mme Lepage a observé le travail mené dans différentes écoles publiques du secteur, ainsi que les parents élus.

Le rôle des DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) est de soutenir les parents.

Mme Lepage et les DDEN se sont mobilisés contre la fermeture de classe dans les écoles.

=> A Rennes, deux DDEN présentant une école des années 50, mais dont des éléments peuvent être proposés dans les écoles sous la forme d'une valise que Mme Lepage peut faire circuler.

1- FERMETURE DE CLASSE ET MOUVEMENT DU PERSONNEL

Rappel :

La fermeture d'une classe aurait plusieurs conséquences :

- *Hausse du nombre d'élèves par classe et modification du niveau par classe (double, voir triple),
- *Suivi individuel en baisse (moins de temps à consacrer aux élèves, en particulier les plus en difficulté),
- *Impossibilité d'assurer les apprentissages en cas d'absence d'un.e enseignant.e non remplacé.e du fait du nombre d'élèves répartis dans les classes (>30),
- *Moins de communication entre l'école et les familles (plus d'élèves = plus de rendez-vous, perte de décharge, gestion à la baisse de l'école),
- *Mouvement de l'équipe rendue moins stable.

-Mme Bazantay annonce son départ.

=> A ce jour, il devait y avoir un groupe de travail le 19-06 et une commission le 27-06. Avec l'annonce des élections législatives, le groupe de travail a été reporté au 27-06 et la commission au 08-07.

Les directeurs tiendront informés les familles de la décision retenue.

2- EFFECTIF SCOLAIRE PRÉVU POUR LA RENTRÉE 2024 ET RÉPARTITIONS

TPS	9
PS	15
MS	9
GS	20
CP	16
CE1	18
CE2	13
CM1	15
CM2	17

L'équipe enseignante a élaboré différentes propositions de répartitions, qui ne restent à ce stade que des propositions, en prenant appui sur plusieurs scénarios (pas de fermeture, fermeture sans changement de niveaux dans le RPI, fermeture avec répartition d'une partie des CE1 à St Rémy, etc...).

3- BILAN DES PROJETS SCOLAIRES (3è trimestre)

A Saint Rémy :

*Cycle 1 (TPS-PS-MS-GS) :

- « Opération aime tes dents » de la PMI, le 12 mars, pour les parents des MS, le 18 mars pour les MS (aucun parent) ;
- Photo scolaire le 21 mars ;
- Don de livres par l'OCCE le 8 avril : les élèves de la TPS à la MS ont de plus pu profiter d'une lecture offerte après la présentation des différents dons ;
- Visite de la médiathèque pour les TPS, PS et MS, le 21 mai ;
- Sortie au centre équestre de Combourg pour les TPS, PS et MS, le 4 juin ;
- Atelier d'écriture pour les MS à la médiathèque de St Marc le Blanc le 7 juin : création d'une chanson sur le thème des animaux avec l'auteure Natalie Tual ;
- Maternathlon pour les élèves de la TPS à la GS, le 18 juin, à Tremblay ;
- Spectacle « La valse des petits carreaux » le 20 juin

*Cycle 2 (CP) :

- Demie journée d'intégration des CP, dans la classe des CE1, prévue initialement le 18 juin, reportée à ce jour, 25 juin ;
- Visite de la médiathèque avec les GS le 30 mai ;
- Sortie à l'accrobranche de Fougères avec les GS le 11 juin.

A Marcillé :

*Cycle 2 (CE1-CE2) :

- Intervention musique pour les CE2-CM1 un mardi sur deux
- Restitution du spectacle CP et CE2 (intervention musique), le lundi 13 mai à la salle des fêtes de Marcillé
- EPS à la salle de Bazouges Mme Bazantay (à partir du 15 mars au 21 mai)
- Sortie à la médiathèque de Bazouges + découverte d'un travail d'artiste avec l'association Superflux, le vendredi 24 mai et 14 juin
- Journée olympique (challenge interclasses CE1) le vendredi 7 juin à Tremblay
- Découverte de la ferme à Marcillé pour les deux classe de l'école du bas le vendredi 28 juin

*Cycle 3 (CM1-CM2) :

- Spectacle culturel « Les habits de l'Empereur » à Montours
- Défi maths pour les CM1-CM2 le lundi 3 juin
- Défi lecture pour les CM2 à Antrain le jeudi 23 mai
- Projet théâtre avec retransmission aux classes le 1^{er} juillet

=> Commun à toute l'école : . classe de mer à Perros-Guirec
. journée olympique le mardi 11 juin à Antrain

=> Commun au RPI : . cross de solidarité (le matin pour St Rémy / l'après-midi pour Marcillé).
. inauguration de la salle des parents le 28 juin à 16h20.

4 – ÉVALUATION DES ÉCOLES

L'évaluation des écoles est une demande institutionnelle consistant à dresser un rapport sur l'école en s'appuyant sur quatre domaines :

- *les apprentissages et le parcours des élèves, les enseignements
- *la vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire

- *les acteurs et le fonctionnement de l'école
- *l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

La finalité est d'en tirer les points forts et les points à travailler, le rapport donnant lieu à une « photographie » de l'école à un moment T.

L'école reçoit ensuite une équipe d'évaluateurs externes qui reçoit séparément enseignants, élèves, parents, ATSEM, agents périscolaires, Maires... et dresse ensuite un rapport définitif reprenant le rapport initial.

Trois axes de développement ont émergé suite à la lecture des rapports du territoire :

- axe 1 : comment renforcer l'action collective des enseignants en s'inscrivant dans les principes de l'Education Prioritaire ?
- axe 2 : Comment tirer parti des atouts d'un territoire rural et les mettre au service des apprentissages des élèves ?
- axe 3 : Comment faire évoluer les espaces pour les rendre fonctionnels, lisibles et adaptés pour les élèves, les parents et les professionnels ?

5 – SÉCURITÉ

A Saint Rémy :

- exercice incendie le 14 mars ;
- PPMS attentat intrusion avec évacuation des locaux par tous les élèves : bonne participation des élèves à qui une promenade avait été annoncée afin de ne produire aucune situation anxiogène, et prise en considération des chemins à emprunter alors ;
- exercice incendie le 6 juin, sans qu'aucun personnel ni partenaire ne soit informé : mise en place efficace, avec les mêmes remarques indiquées sur les compte-rendus envoyés aux maire et Inspecteur.

A Marcillé :

Un deuxième exercice incendie a été organisé le lundi 15 avril.

Personne n'était prévenu.

L'exercice a duré moins de deux minutes, école du haut et école du bas. Les CE1-CE2 n'ont pas eu le comportement attendu (courent, crient, grimpent sur le mur, se mélangent entre classes).

6- ENTRETIEN DES ÉCOLES

A Saint Rémy :

- * le passage de l'électricien ou d'une personne de la maintenance du système afin de faire cesser l'alarme pour le renouvellement des piles du boîtier de l'alarme incendie, qui sonne depuis le 1^{er} exercice incendie du 5 octobre ; *artisan très occupé*
- * pour l' « école dehors » des TPS-PS-MS, il a été prévu que deux arbres fruitiers soient également plantés dans le potager ;
- * dans la classe des TPS-PS-MS : remise aux normes des WC ;
- * Dans la classe de MS : comme l'an dernier, anti pince-doigts WC, détecteur de mouvement pour la lumière des WC, isolation thermique du couloir ; *artisan à re-solliciter (comme actuellement tous les 15 jours)*
- * Dans la classe de GS : comme l'an dernier, un store à apposer sur la porte-fenêtre donnant sur la rue ;
- * Dans le dortoir : peinture à thème des murs lors de leur réfection ; fabrication d'étagères pour le rangement des draps, oreillers et autres.

Le maire précise alors que deux phases de travaux sont prévues, fin 2024 et courant 2025, pour

la réfection du dortoir en 1^{er} lieu, puis celle des toilettes dans un 2nd temps, sur la cour du haut. La mairie sera alors à solliciter quant aux rangements à installer, après les travaux.

A Marcillé :

*Trou dans le grillage cour des CM côté route.

7- QUESTIONS

Questions posées par les parents d'élèves

Temps périscolaire du midi :

Comment sont accompagnés les enfants de Saint Rémy sur la pause de midi ?

Des activités sont-elles proposées ou s'agit-il d'un temps libre ?

Et quand il pleut, ce qui est arrivé souvent cette année, les enfants restent-ils à l'extérieur ou peuvent-ils rentrer ?

=> Les élèves sont dans la cour à jouer (jeux libres, environ 40 minutes, de 12h40 à 13h20). S'il pleut, il y a le préau et la salle de motricité. Il s'agit de permettre aux enfants de se dépenser, de s'amuser.

Sorties scolaires :

Les parents sont très satisfaits par les nombreuses sorties proposées aux enfants cette année et en particulier la sortie à Perros Guirrec, qui a été très appréciée par tous.

En fin d'année, les classes de Marcillé ont eu beaucoup de sorties et il a été difficile de trouver des parents accompagnateurs pour ces sorties.

Pourrait-on envisager pour l'année prochaine un planning pour les sorties prévues pour le trimestre avec les dates précises (quand c'est possible), ce qui permettrait à d'autres parents de pouvoir se libérer plus facilement par rapport à leur travail ?

=> Oui, il est possible de transmettre un prévisionnel. Les équipes enseignantes élaborent un prévisionnel d'activités et sorties en début d'année afin d'étaler ces actions sur l'année. Il y a cependant des imprévus : des projets qui sont soumis en cours d'année (communauté de communes par exemple), une météo peu favorable, etc...

Les équipes enseignantes s'efforcent donc de ne pas surcharger les actions sur un court laps de temps dans la mesure du possible.

Nous tenions à remercier l'ensemble des acteurs au sein des Représentants des parents d'Élèves, comme au sein de l'Association des Parents d'Élèves, pour toutes leurs actions et soutien durant cette année, pour leur dévouement contre cette fermeture conditionnelle, mais aussi pour permettre aux élèves de vivre toutes ces expériences, et pour avoir mené et réussi une belle fête de l'école.